

PEYRIAC-MINERVOIS

#5 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



CARNAVAL DES ÉCOLES

Le 8 avril, les enfants de l'école communale fêtaient Carnaval accompagnés de la fanfare Trapez et de nombreux parents. Le défilé a parcouru les rues du village avec un arrêt remarqué devant la mairie pour finir sur la piste de danse du Bourguet.



COMMÉMORATIONS

19 mars

Comme chaque année, à la date du 19 mars, les anciens appelés du contingent ayant participé à la guerre d'Algérie, les membres de la FNACA Rieux-Peyriac, les élus de ces 2 communes et la population se sont retrouvés pour commémorer la signature des accords d'Évian stipulant le cessez-le-feu de ce conflit. Après s'être réunis devant la mairie de Peyriac, ils se sont rendus au monument aux morts pour le dépôt de gerbe, suivi de l'observation d'une minute de silence. Les participants sont ensuite allés à Rieux, où la même cérémonie a eu lieu suivie par le traditionnel « pot de l'amitié » offert par la municipalité de Rieux. L'année prochaine, ce sera au tour de la mairie de Peyriac d'offrir le vin d'honneur.



8 mai

À l'invitation de la municipalité, un cortège composé d'élus, de villageois et de nombreux enfants des écoles, a suivi les deux portes-drapeaux jusqu'au monument aux morts pour célébrer le 70e anniversaire de l'Armistice. Les enfants ont lu des petits poèmes écrits en classe, sous la forme d'acrostiches avec les mots « Liberté, Paix, Courage, Espoir et Victoire. Après avoir félicité les enfants et le corps enseignant, Madame le Maire a procédé à la lecture du texte officiel et, accompagnée de la présidente de la FNACA, elles ont déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts. Un apéritif convivial offert par la mairie a réuni les participants au foyer municipal.



Nouvelle boucherie « Maison DOS SANTOS »

La commune retrouve un boucher. Michael et Audrey seront là courant juin pour vous accueillir le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30 et 16h à 19h, le jeudi et dimanche de 8h30 à 12h30. Fermeture le lundi et jeudi après-midi. Vous pourrez vous y approvisionner en boucherie, charcuterie, rôtisserie et traiteur. Cette installation est un atout porteur d'espoir pour le dynamisme du commerce local. Gageons que les Peyriacois sauront apprécier cette chance et joueront le jeu pour permettre une longue vie à notre boucherie.



ÉDITO

Du nouveau au Conseil Municipal... des jeunes ! En effet, à notre grand plaisir, un CMJ (conseil municipal des jeunes) va démarrer en septembre avec 8 conseillers. La municipalité lui apportera tout son soutien. Nous avons beaucoup à espérer de l'implication des jeunes dans la vie communale.

Aujourd'hui, nous sommes obligés de constater que nos divers rappels au civisme ne sont toujours pas entendus par certains de nos concitoyens. Nous nous voyons donc contraints de mettre en place des mesures (PV électroniques) afin d'assurer le bien-être et le confort des autres.

Mardi 2 juin, lors d'une sépulture à laquelle j'assistais, il m'a été violemment reproché, devant tous, que le cimetière était dans un état lamentable, complètement abandonné et que c'était honteux ! Inadmissible !

Les allées sont bien désherbées et ne présentent pas un état d'abandon, il est simplement nécessaire de balayer les abords pour retirer les brindilles des cyprès. Je ne peux accepter ces propos sans réagir, car de plus, en trois endroits, sur les parties latérales, le spectacle de pots de fleurs cassés et de végétaux morts en plein milieu des allées est signe de malveillance. Je vois mal les personnes venues se recueillir sur les tombes de leurs proches lors du week-end de la fête des Mères être les auteurs de ces actes, comme cela m'a été suggéré !

L'occasion m'est donnée de préciser que si la municipalité a en charge l'entretien des allées, végétation et autres parties communes, il n'en est rien pour l'entretien des tombes et des caveaux qui reste à la charge exclusive des familles.

La municipalité ne délaisse pas le cimetière, bien au contraire, elle se préoccupe plus de la sécurité des visiteurs en aménageant un parking qui fait défaut depuis longtemps, car c'est de sa compétence, plutôt que de l'esthétique des tombes qui est de celle des concitoyens.

Denise Gils
Maire

VIE MUNICIPALE

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES : BUDGET 2015

Le budget primitif 2015

La section de **FONCTIONNEMENT** est équilibrée à 1 369 697 €, dont 334 909 € transféré à la section d'investissement et 60 000 € pour la réfection des rues.

Les taux des contributions directes restent inchangés : ils n'ont pas été augmentés depuis 2006

T.H (taxe d'habitation) : 17,95 %

T.F.B (taxe foncière sur les propriétés bâties) : 38,47 %

T.F.N.B (taxe foncière sur les propriétés non bâties) : 114,77 %

La section d'**INVESTISSEMENT** est équilibrée à 899 283 €.

1. Les dépenses des diverses opérations s'élèvent à 589 286 € :
2. Remboursement capital de la dette : 101 448 €
3. Remboursement capital prêt relais à court terme : 183 000 €
4. Diverses opérations d'ordre (amortissements) : 24 574 €
5. Divers cautions : 975 €

Pour plus de chiffres vous pouvez vous rendre sur le site de la commune : peyriac-minervois.fr, onglet budget.

Commission ENVIRONNEMENT

Comme au printemps dernier, nous avons remplacé des fleurs et arbustes dans les points fleuris. Mais déception, nous déplorons le manque de civisme de certaines personnes, car nous constatons régulièrement la disparition de ces plantations.

Monument aux morts

Dans la liste des travaux répertoriés était prévu le rafraîchissement du Monument aux Morts : dernièrement, le calvaire a été repeint, les pelouses tondues.



Prochainement le portail et les portillons reprendront de la couleur.

Souvenir

Une plaque en marbre de Caunes gravée à l'or fin rappelle que : « Ce monument détruit par les inondations des 12 et 13 novembre 1999 a été reconstruit grâce aux généreux donateurs de la commune de Douvaine (Haute-Savoie) ».

Commission COMMUNICATION

La municipalité, soucieuse d'apporter une meilleure information sur les sujets du quotidien, a décidé de mettre à votre disposition le site Internet de la commune : peyriac-minervois.fr

Celui-ci a été conçu pour être un outil pratique permettant de consulter l'agenda des manifestations, d'accéder aux documents administratifs, de trouver des liens utiles vers des sites du secteur public et surtout les annonces municipales.

Il doit servir de vitrine aux associations, commerces et entreprises de la commune, aussi n'hésitez pas à transmettre l'agenda de vos manifestations à la commission communication : compeyriac@la-

[peyriac.net](mailto:peyriac@la-peyriac.net) ou par l'onglet contact sur le site.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue sur son nouveau site Web Peyriacois.

On ne les oublie pas :

Les bulletins municipaux sont envoyés régulièrement aux personnes âgées de Peyriac résidants dans les maisons de retraite afin de les tenir informés de la vie de leur village.

Commission SOCIALE

Courant juin le portage des repas subira un changement demandé par la municipalité de Caunes-Minervois car la maison de retraite « Los Ainats » ne peut plus assurer ce service du fait de l'augmentation de demandeurs sur notre commune. Il sera dorénavant pris en charge par le CIAS (Centre Intercommunal Action Sociale) de l'Agglo en liaison froide. Les membres de cette commission ont accompagné les personnes adhérant à ce service pour le montage des dossiers. Le lundi 8 juin le personnel du CIAS en charge de la distribution de ces repas leur a été présenté.

RÉUNION AGGLO MON 2020



Le 4 mars au foyer municipal, dans le cadre de l'Agglo Mon 2020, la municipalité recevait MM. Éric Menassi maire de Trèbes vice-président de l'Agglo en charge de l'économie, Damien Matron chargé du programme Mon 2020 et Yves Maussang Directeur général des services techniques de l'Agglo. De cette soirée, on peut retenir la volonté de l'Agglo de maintenir les liens sociaux dans la ruralité qui compose la majorité de sa population. Toutes les idées soulevées pendant cette réunion ont été notées.

JARDIN PLACE RAMBAUD



Le lundi 4 mai, Madame le Maire et quelques membres du conseil municipal ont reçu le député Jean-Claude PEREZ et son attaché parlementaire afin de présenter le projet du futur jardin public. Ce lourd projet a déjà reçu un accueil favorable auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional. M. PEREZ a également décidé de soutenir financièrement cette réalisation sur sa réserve parlementaire. La Municipalité va donc devoir attendre la notification de ces subventions pour entreprendre les démarches préalables au lancement des travaux de ce projet intergénérationnel et environnemental.

POUVOIR DE POLICE

Vu la recrudescence des actes d'incivilité constatée dans la commune, le conseil municipal a décidé de mettre en place le processus de la verbalisation électronique comme certaines communes environnantes. Toute infraction fera l'objet d'un avertissement préalable par la remise d'un document qui sera enregistré en mairie. Ensuite, une amende sera directement adressée à l'intéressé par l'Agence Nationale de traitement automatisé des infractions. Cette verbalisation concernera : les stationnements illicites, les déjections canines et nuisances sonores diverses, la divagation avérée des animaux : chiens, chevaux, cochons... les dépôts sauvages de gravats et encombrants, les sacs noirs et ordures ménagères en vrac déposés en dehors des containers, les déchets autres que ménagers

déposés dans les containers, les sacs jaunes de tri sélectif sortis en dehors des jours de ramassage et tout autres infractions sur la voie publique.

RÉUNION PUBLIQUE

Comme annoncé lors de la campagne électorale ainsi que lors de la présentation des vœux, le conseil municipal a tenu sa promesse de faire le point sur sa première année de mandature devant la population. Cette réunion s'est tenue le 9 avril au foyer municipal où une présentation des actions menées et à venir a été faite. Une discussion très intéressante s'est établie entre les élus et les villageois présents.

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

– samedi 20 juin à 17h au foyer - Fête de la musique et feu de la Saint-Jean. Assiettes repas sur place. Appel aux chanteurs, musiciens, danseurs...

– vendredi 26 juin à 21h au foyer : Soirée théâtre avec la Tripe du Veau. Entrée libre, vente de programmes.

ASSOCIATION DES DONNEURS DU SANG

Prochaine collecte de sang le vendredi 14 août de 15h à 19h30 au foyer municipal de Rieux Minervois. Cette date a été choisie pour tenter de pallier à la pénurie de sang qui sévit tous les ans pendant l'été. En effet, le don de sang, c'est toute l'année qu'il faut y penser, alors : « nous comptons sur vous » ! Au nom des malades : merci

« Je donne mon sang, tu donnes ton sang : il est soigné »



PETIT À PETIT

Comme tous les mois les mardis 9 et 23 juin de 8h 30 à 12h 30 salle du foyer municipal, accueil parents enfants 0/6 ans.

L'association organise le samedi 27 juin 2015 à Cruscades la 7e édition de sa manifestation FAMILLES EN FÊTE !

Cette journée dédiée aux familles vous offre à partir de 15h des activités, du jeu, des animations, du théâtre, du cirque...

Cette année reste particulière pour cette édition, car nous fêtons les 10 ans de l'association. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour partager ce moment. Possibilité de restauration et concert gratuit à partir de 20h30. Renseignement 04 68 70 38 87.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale organise le dimanche 28 juin 2015 un vide-grenier au stade municipal. L'emplacement est de 5€ les 5ml. Buvette et restauration sur place. Videz vos caves et vos greniers et réalisez de bonnes affaires ! Renseignements et inscriptions au 06 27 55 27 78.

MANIFESTATION DU 14 JUILLET

Lundi 13 juillet à 18h30, bar à vin avec tapas, repas avec paella, retraite aux flambeaux (départ du foyer), feu d'artifice et bal des pompiers place de la Libération.

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE D'ARROSAGE DES JARDINS DE PEYRIAC

Si quelques irréductibles s'accrochent à leurs arpents de terre,

c'est bien pour conserver une qualité de vie inestimable, qualité des légumes qu'ils produisent, qualité du paysage qu'ils protègent de l'invasion des friches. Pour ce faire, il est une ressource indispensable, l'EAU.

La situation actuelle est en cours d'amélioration pour la gestion du pompage, le moteur électrique va entrer en service incessamment. L'autorisation de pompage est encore valable pour la saison 2015, mais des réflexions sont en cours pour la gestion globale de l'eau de l'Argent Double. Malgré l'aide très importante de la mairie et l'investissement de quelques volontaires, nous sommes en voie de revivre un des magnifiques romans de Marcel Pagnol. La peur de la pénurie amène certains jardiniers à utiliser l'eau de façon « individualiste ». Or seuls la solidarité, l'entraide et le partage devraient animer ces jardiniers pour que le jardinage à PEYRIAC reste ce qu'il a toujours été et doit être : un art de vivre sain, un moment de détente et de convivialité.

AICA RIEUX-PEYRIAC

Quelques infos suite à l'assemblée générale du 29 mai 2015 :
– Composition du bureau : Bernard FERRAND président, Claude BARTHE vice-président, Frédéric CAPO trésorier et Bruno LIGNERON secrétaire. Nouveau piègeur sur la commune. Se renseigner auprès de Claude BARTHE.

Saison 2015/2016 :

- 14 août, distribution des cartes gros gibiers
- 15 août, ouverture du sanglier
- 12 septembre et 11 octobre, distribution des cartes petits gibiers
- 13 septembre, ouverture chevreuil et garrigue
- prévu le 11 octobre, ouverture dans les vignes en fonction de la fin des vendanges.

Nous déplorons le manque de participation des chasseurs lors de cette réunion.

LA PAROISSE NOTRE DAME EN MINERVOIS COMMUNIQUE

Lors d'un décès dans vos familles, mettez vous en rapport avec Marie-Claude MILLET (04 68 78 14 90) ou Mino VILA (04 68 78 16 86), Chrétiens relais du village, afin de préparer avec eux la cérémonie. Nous vous en remercions.

CARCASSONNE AGGLO A CRÉÉ UN ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS À CAUNES MINERVOIS OUVERT AUX ADOS DU CANTON.

Sa capacité d'accueil est d'une douzaine de jeunes âgées de 12 à 17 ans. Il est ouvert les mercredis de 13h30 à 18h30 en période scolaire ainsi que durant les petites vacances et cinq semaines l'été. Il dispose d'un espace ludique avec table de Ping pong, babyfoot, coin télé, jeux vidéo et autres. Inscriptions et renseignements à la Mairie de Caunes Minervois au 04 68 78 00 28.

LIVRE DE LA REPUBLIQUE



Mercredi 13 mai, Madame le Maire et Denis Lapeyre en charge des écoles, Didier Vila et Solveig Louveau futurs tuteurs du CMJ ont reçu en mairie les élèves de CM1 et CM2 accompagnés de leur institutrice Elodie PALPANT. A cette occasion le premier magistrat leur a offert le livre de la République. Un bon préambule pour motiver les jeunes dans la perspective de la création du futur Conseil Municipal des Jeunes.



BOUGE TON VILLAGE

A la demande de plusieurs enfants du village, le conseil municipal a décidé de créer un conseil municipal des jeunes (CMJ). Suivant la procédure électorale des adultes, ils seront amenés à élire 8 conseillers municipaux (2 par classes) qui siègeront pendant 2 ans. Les enfants concernés sont les élèves domiciliés à Peyriac : les CM1, CM2 de l'école du village et les 6^e et 5^e du collège de Rieux, soit une cinquantaine d'électeurs potentiels. Ils seront encadrés par deux élus adultes.

Chaque élève a reçu une convocation à son domicile. Une réunion d'information avec les parents a déjà eu lieu. Les candidatures devront être accompagnées de l'autorisation parentale.

Le calendrier :

- mardi 9 juin : dernier délai de dépôt des candidatures en mairie
- Jusqu'au jeudi 18 juin, campagne électorale officielle

- Vendredi 19 juin, élections au foyer municipal de 15h30 à 18h15.

- lundi 22 juin à 18h30 à la mairie, présentation des nouveaux élus du CMJ, à la municipalité et à la population, suivi d'un apéritif.

TRAVAUX

Quai de l'Argent Double



Après le remplacement des branchements plomb, la commune a procédé à la réfection de la rue des Caves-Est, de la chaussée et du pluvial du quai de l'argent double (avec décaissement important), de la rue de la ville (avec réfection de certains caniveaux défectueux), de l'Impasse de l'Église, de la rue St Martin et de la rue de la Beauté. C'est le Syndicat Intercommunal de Cyclindrage (SIC) qui a effectué ces travaux.

Boulodrome

Pour le meilleur confort des boulistes, les employés municipaux ont installé un pylône central supportant de nouveaux spots en prévision des belles soirées à venir.



Foyer municipal

Pour la plus grande joie des habitués du



foyer municipal, nous vous informons que les deux portes intérieures ont été remplacées. Finis les courants d'air.

Cimetière



Le département a prévu de refaire la route RD35 de la SICA jusqu'au pont de l'Argent double et la section entre Peyriac et Laure. Profitant de ces travaux, les employés municipaux ont busé le ruisseau afin de sécuriser les abords du cimetière neuf et créer le ponceau du futur parking.



Chemin latéral (de la Maisonnette Lorca à la gendarmerie)

Il a été remis en état suite à la dégradation occasionnée par le passage des engins lors de la construction de la piscine « Les Bains de Minerve ». Ces travaux ont été financés par l'AGGLO.



Le Covaldem 11 communique

Suite à une réunion avec le ministère du Travail, les déchets contenant de l'amiante ne seront plus acceptés dans les déchèteries du territoire.

LES BAINS DE MINERVE COMMUNIQUE

Le centre aquatique intercommunal a mis en place un grand nombre d'animations estivales qui ont débuté le 1^{er} juin. Quelques exemples : Fête de l'école de natation le mercredi 24 juin de 14 à 16h et le samedi 27 juin de 9 à 11h. Exceptionnellement le complexe sera fermé le 24 juin de 14 à 16h. Vous aurez donc des spectacles avec l'association idéalbulle, des ateliers d'astrologie, des massages sonores... Pour plus de renseignements, 04 68 24 67 89 ou www.lesbainsdeminerve.fr. Ouvertures exceptionnelles le mardi 14 juillet et le samedi 15 août de 10 à 20h.